

ra d'une extrême faiblesse. Le lendemain, 20 d'août, elle fut portée à la Grotte, pour entendre la sainte messe, mais les religieuses qui l'accompagnaient ne voulurent pas la présenter, ce matin-là, aux piscines tellement elle était accablée et faible. Ce n'est que l'après-midi qu'on l'y conduisit.

A peine plongée dans l'eau miraculeuse Martha ressentit de vives douleurs dans l'abdomen et perdit connaissance. Quand elle revint à elle, résistant aux efforts des dames baigneuses, qui voulaient la retenir par prudence, et poussée par une force irrésistible, elle se dressa et voulut marcher.

Transportée au Bureau des constatations, elle s'est de nouveau relevé et a marché sans difficulté, et l'un des médecins présents, chargé de l'examen, attestait qu'à ce moment "la malade ne présentait plus d'ascite ni de douleurs abdominales."

Le lendemain, jeudi 21 août, dans un complément d'observation, les médecins experts notèrent que le sommet du poumon droit, en avant, présentait encore des traces d'induration et qu'il existait des frottements péritoneaux dans la fosse iliaque droite. La hanche droite n'était plus le siège d'aucune douleur, et le raccourcissement du membre inférieur droit, *de dix centimètres* était réduit à *trois centimètres*.

C'est debout, recouvrant rapidement ses forces et sa santé, que Mlle Martha Maton retourna au sanatorium belge Elisabeth, à Chanay (Ain).

"Depuis ce moment, écrit le Dr Hottlet, à qui, une fois de plus, nous allons laisser la parole, Mlle Maton n'a plus éprouvé ni gêne ni douleur, et toutes les fonctions sont redevenues absolument normales.

"Les examens répétés auxquels elle a été soumise après son retour ont démontré, à toute évidence, que le fonctionnement de tous les organes thoraciques et abdominaux est redevenu à la norme la plus satisfaisante. Le poid augmente parallèlement au relèvement progressif de la nutrition générale. De 38 kilos, il a passé à 42 kilos en quinze jours. Les progrès continuent, en même temps que la marche devient de plus en plus aisée et facile.

"Cette enfant privilégiée déborde d'une infinie reconnaissance envers Marie, la bonne Vierge de Lourdes qui l'a guérie de tant de maux, d'une façon aussi merveilleuse.

"Quant à la science, en lutte depuis tant d'années contre cette pathologie aussi complexe que déconcertante, elle ne peut que s'incliner humblement devant l'évidence du miracle accompli".

"Chanay, le 15 septembre 1919.

"Sanatorium Elisabeth.

"Le médecin directeur : HOTTLET."

Il y a un an que le médecin du sanatorium Elisabeth attestait que l'amélioration, extraordinaire par sa soudaineté, constatée à Lourdes s'affirmait rapidement et complètement, pendant les quinze premiers jours. Depuis lors, toute trace des anciennes lésions a disparu, et le temps a si bien confirmé la guérison, que, le 24 juin 1920, nous recevions de Martha Maton, rentrée en Belgique, son pays natal, la lettre suivante :

"Dix mois sont déjà passés, depuis ma guérison complète par la Sainte Mère de Lourdes. Vous vous rappelez encore, Monsieur le docteur, la malade (ou bien la guérie) avec les deux Sœurs Franciscaines du sanatorium de Chanay.

"Je ne puis retourner à Lourdes, cette année: d'abord la cherté du voyage, ensuite mon entrée prochaine au couvent des Franciscaines, à Poperinghe (la date en est fixée au 8 juillet, dans huit jours).

"Depuis ma guérison, obtenue à Lourdes le 20 août dernier, je n'ai plus senti aucun malaise. Je me trouve très bien portante et j'ai augmenté en poids, *de 38 kilos* à *62 kilos*. Le Dr Vandembulke, qui m'a auscultée plusieurs fois, ne trouve plus rien de toutes mes maladies. Je me sens moi-même très bien guérie, et six semaines après ma guérison j'ai commencé à travailler, comme je le fais encore tous les jours maintenant.

"Je vous enverrai un certificat du docteur.

"Faites un petit bonjour à la Grotte pour moi, s'il vous plaît.

"Veuillez agréer, Monsieur le docteur, etc

MARTHA MATON,

"avenue Hansens, 1,
Furnes."

Nous transcrivons ci-après le certificat rédigé par M. le Dr Vandembulke à la date du 15 juillet 1920 :